

11. CONCLUSIONS

A l'issue de cette première campagne dont les buts, très modestes, n'étaient liés qu'à la définition de la chronologie de la place et à son rapport avec les structures architecturales, nous pouvons, dès à présent, dresser le bilan provisoire suivant.

Un fragment de tôle carénée, découvert en dehors de tout contexte stratigraphique, suggère la possibilité d'une occupation protohistorique.

De menus fragments (tessons, verres plats) également sans position significative appartiennent probablement à l'époque gallo-romaine. Une possibilité d'installation dès cette époque avait déjà été indiquée à partir des sondages pratiqués dans l'ancienne église Saint-Maurice située sur le promontoire surmontant la place actuelle (M. Delisée et P. Mathot, 1982). Seuls les sondages ultérieurs devraient permettre de préciser la nature de cette présence gallo-romaine sur la place et, principalement, sa relation avec les vestiges architecturaux mis au jour.

L'occupation principale appartient, bien évidemment, au haut Moyen Age. L'emplacement avait été choisi le long du cours de la Meuse, sur un replat dans la plaine alluviale et, surtout, au débouché de deux vallons se faisant face, de part et d'autre du fleuve entaillant les plateaux du Condroz et de Hesbaye. L'ancienne route, de Namur à Huy, longeait alors le plateau et délaissait cette boucle du fleuve limitée par les falaises à chaque extrémité. Son passage situé dans l'axe des vallons opposés et à l'emplacement du gué, avec le développement d'un point de rencontre que cela implique, peut expliquer l'implantation des bâtiments à cet endroit (Pl. 2, fig. 1 et 2).

Ce que l'on sait de ces constructions est encore très ténu : murs parallèles, d'au moins 8 m de longueur sans interruption, de faible largeur (51 cm.), d'appareil très régulier et sans fondation véritable. S'y trouvent liés un foyer aménagé en pleine terre et une surface bétonnée dont la nature est incertaine. Les déblais des constructions ultérieures montrent que ce bâtiment pouvait être couvert de tuiles et décoré de crépis peints en blanc (couche de construction de M1). Quelques traces de pieux vaguement alignées ont pu participer à cette construction. Bien que nous n'ayons retrouvé aucun niveau gallo-romain en connexion avec ces murs, l'hypothèse d'une réutilisation de bâtiments gallo-romains n'est pas encore à exclure.

Deux couches médiévales y sont, par contre, clairement liées : le sommet des limons sous-jacents, finement stratifié et qui contient des rejets de construction compatibles avec ce mur (fragments de calcaire débités) et dépôts cendreaux, noirâtres, avec des pierres brûlées et d'abondants vestiges archéologiques. Nous avons supposé à la fouille qu'il pouvait s'agir des couches de construction puis d'occupation, mais il est apparu une trop forte différence chronologique pour confirmer cette idée. Nous aurions ainsi affaire à deux couches d'occupation successives : la première attribuée au 5^{ème} siècle (C14 et céramique) est apparemment aussi la phase de construction et la seconde (couche cendreuse), clairement du 7^{ème} siècle, subdivisée en une série de strates bien tassées, elle aussi liée au bâtiment en moellons équarris.

De cette seconde occupation, on peut au moins approcher certains aspects fonctionnels. La céramique y est variée quant aux formes, et sans doute aussi, quant aux rôles des vases : grands pots biconiques servant de contenant, gobelets à parois fines, tèles destinées à la préparation, « pots à feu » massifs, mortiers avec les parois rendues rugueuses par des particules de quartz. Elle est très fracturée, altérée par le feu et fort dispersée horizontalement témoignant de son utilisation intense sur place. Les traces d'usure que présentent les bords de plusieurs vases et les altérations des fonds par le feu montrent aussi leur usage à cet endroit.

La présence d'objets personnels (peignes, perles, épingles), l'aménagement intentionnel d'un foyer construit, les déchets de cuisine et la fusaïole témoignent aussi de la nature domestique de cette installation. L'étude de répartition étendue à une plus grande surface, permettra sans doute d'observer la distribution de ces fonctions par rapport au plan du bâtiment. Nous n'avons par ailleurs pas observé

d'aménagement de sol ; il se pourrait donc que nous soyons dans les abords de l'habitat et non à l'intérieur bien que la possibilité d'un sol en terre battue ne doive pas être exclue d'emblée.

Les restes fauniques, dominés par les vestiges de jeunes porcs, montrent que l'élevage s'était, à cet emplacement, orienté vers cette espèce et qu'ils étaient abattus et consommés sur place. Il s'agirait donc, à cet égard, d'une économie fermée. La dominance du porc convient au type d'environnement forestier de la vallée de la Meuse et rappelle les indications tirées de la faune au site mérovingien de Brebières (Th. Poulain dans P. Demolon, 1972).

Si la date de construction de ces bâtiments de pierres équarries peut encore être mise en doute (présence de quelques tessons gallo-romains), il nous semble en tous cas évident qu'il a connu deux occupations successives à l'époque mérovingienne, son édification pouvant dater de la première d'entre elles, c'est-à-dire du Ve siècle. Les comparaisons quant à ces constructions en dur à cette haute époque sont des plus rares (P. Demolon, 1980 ; J. Chapelot et R. Fossier, 1980). Il faudra donc, une fois de plus, attendre le résultat des campagnes ultérieures pour confirmer cette attribution chronologique.

Les comparaisons portant sur l'étude de la céramique indiquent, par contre, des relations à courte distance assez étroites, attestant la présence d'une unité régionale manifestée par son style.

À l'époque carolingienne, lorsque Sclayn, d'après les sources écrites, devait constituer un domaine royal, une occupation est de nouveau attestée au travers de certains vestiges archéologiques mobiliers (céramique). Découverts en dehors de tout contexte stratigraphique, ils ne permettent pas encore aujourd'hui de comprendre quelle est la nature de cette installation ni à quels bâtiments elle était liée.

Une installation plus importante se manifeste ultérieurement. Il s'agit de murs massifs longs et plats de modules irréguliers avec deux parements séparés par un blocage. Le sol mérovingien est alors recouvert par les rejets de cette construction, séparés par un léger sol de travail. Deux couches d'occupations successives s'y trouvent liées, séparées par des rejets d'aménagement contenant des tuiles et des restes de crépis peints. Un petit mur de refend, réalisé sans blocage et s'appuyant sur l'un d'eux, correspond à la seconde phase d'occupation et sans doute à une limite intérieure étant donné sa faible épaisseur (40 à 45 cm). Un sol bétonné rose s'y trouve associé vers le nord et montre que l'intérieur du bâtiment devait également s'étendre dans cette direction.

La céramique trouvée en relation avec ces différentes constructions indique clairement qu'elles furent construites, occupées et réaménagées en un laps de temps assez court, s'étendant de la fin du XIe à la fin du XIIe siècle.

Elles correspondaient donc très probablement aux bâtiments canoniaux fondés, d'après les sources écrites, durant la deuxième moitié du XIe siècle.

Ces bâtiments semblent avoir été détruits durant la seconde moitié du XIVe siècle et au cours du XVe siècle, d'après la céramique contenue dans les couches de destruction.

Dans tous les cas, au cours des Temps Modernes (XVIIe et XVIIIe siècle), la place est restée dégagée puisque l'on y trouve, au travers d'un dépôt d'argile rapportée, des fosses de sépultures en pleine-terre.

Voici, sommairement esquissée, l'histoire des aménagements de cette place, reconstituée au travers des sources très minces, rassemblées aujourd'hui.

Les campagnes ultérieures devront prendre une orientation très différente puisque la stratigraphie est à présent en partie maîtrisée. Nous tenterons, en étendant les sondages, de mieux comprendre l'architecture, la signification de cette installation ancienne dans cette partie du cours de la Meuse, et de préciser les phases d'occupation antérieures (gallo-romaine et protohistorique), dont la présence attesterait la continuité de l'habitat à cet endroit.

Marcel OTTE